

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
de CAEN

Place Gambetta - B.P. 555
14037 CAEN CEDEX
Tél : 02.31.85.40.00
N° TVA : FR 86 322 212 523 00037

ESPACE FORMALITES

47 Rue de l'Oratoire
B.P. 90043
14006 CAEN CEDEX 1

V/REF : AP20081150

N/REF : 1999 B 567 / 2008-A-2578

Le Greffier du Tribunal de Commerce de CAEN certifie qu'il a reçu le 16/07/2008,

P.V. d'assemblée du 01/07/2008
- Changement de Président

Concernant la société

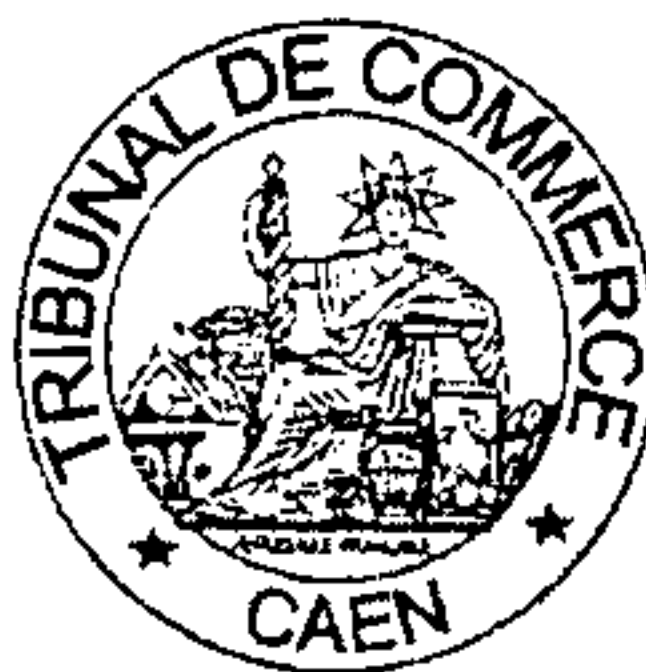
LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES
Société par actions simplifiée
route de Paris
Zone Industrielle
14120 Mondeville

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2008-A-2578 le 16/07/2008

R.C.S. CAEN 428 240 287 (1999 B 567)

Fait à CAEN le 16/07/2008,

Le Greffier



Logidis Comptoirs Modernes

SAS au capital de 18.640.000 euros
Siège social : MONDEVILLE (14120) – Z.I. Route de Paris
428 240 287 RCS CAEN

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1^{er} JUILLET 2008

DÉPÔT DU :

16 JUIL. 2008

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CAEN

La soussignée,

La société **LOGIDIS**, SAS au capital de 49.832.528 euros, dont le siège social est à MONDEVILLE (14120) - Z.I. Route de Paris, immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 303 010 789, représentée par Monsieur Didier THIBAUD, en sa qualité de président de la société CASCH, ladite société président de la société LOGIDIS,

En sa qualité d'associé unique de la société Logidis Comptoirs Modernes,

Après avoir :

➤ indiqué que l'ordre du jour des décisions objet des présentes est le suivant :

En matière ordinaire

- nomination d'un nouveau président en remplacement du président démissionnaire ;
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Adopte toutes les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Alain HAMEL de ses fonctions de président, nomme en qualité de président de la société, à compter de ce jour et pour une durée illimitée, la société CARREFOUR SUPPLY CHAIN HYPER (Sigle : CASCH) SAS au capital de 37.000 euros, dont le siège social est à MONDEVILLE (14120) ZI Route de Paris, immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 444 531 180, dont le président est Monsieur Didier THIBAUD.

Le président exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires et ne percevra pas de rémunération pour l'exercice de ces fonctions.

Monsieur Didier THIBAUD déclare, pour le compte de la société CASCH, accepter les fonctions qui viennent d'être confiées à cette dernière et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs :

- au président, à Monsieur Jean-Claude LE NECHET et à Madame Carine ZIMOLONG, pouvant agir séparément, à l'effet de certifier conforme tous documents afférents directement ou indirectement aux décisions résultant des présentes (procès-verbal ...) ;
- au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Il confère plus particulièrement tous pouvoirs au Cabinet ESPACE FORMALITES sis à CAEN (14) – 47 rue de l'Oratoire, à l'effet d'effectuer, auprès des divers organismes concernés (Greffes, Centre de Formalités des Entreprises, etc...), toutes les formalités de publicité légales subséquentes aux décisions objet des présentes, de procéder à toutes inscriptions modificatives au Registre du Commerce et des Sociétés, de remplir tous imprimés, de signer toutes pièces, de faire toutes déclarations, de verser toutes sommes et en recevoir quittance et, plus généralement, de faire le nécessaire pour la réalisation de ces formalités.

Le présent procès-verbal est signé par l'associé unique par le nouveau président.

Fait à Levallois Perret, le 1^{er} juillet 2008.

LOGIDIS

Associé unique



CASCH

Président

POUR COPIE CONFORME

